

N/REF : 7/10/2024 10H23 C:000053 I:00183
V/REF : AC/C02649
V/Email reçu le Lundi 07/10/2024 a 10H23

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. EGS
IMMEUBLE : P.SOURDIN - EGS
3, PLACE ABBE MICHEL SOURDIN
.
35150 JANZE

Rennes, le 15 Octobre 2024

Référence Marché : 020009-PBS-001-Lot 7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 3B SOURDIN - MME MAZARIN-VALLÉE 06 49 22 85 91
LOGEMENT N° 015402, PORTE N°21B, 2° ÉTAGE, TYPE 3
MOTIF : PANNE D'EAU CHAUDE - BALLON ECS ÉLECTRIQUE
Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====
NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 09/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU BALLON D'EAU CHAUDE
CONSTAT : AUCUNE PANNE CONSTATÉE, LA PROBLÉMATIQUE VIENT DU SYSTEME
HEURES CREUSES/HEURES PLEINES
MISE EN MARCHÉ FORCÉE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 10/10/24 a 10H31 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,50	MOE001-H(s)	Plombier hors BPU	1	54,72
				82,08
		TOTAL H.T.		82,08
		T.V.A. a 10,00%		8,20
		TOTAL T.T.C.En EURO		90,28

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.